
2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Marie Hélène Lebel et **RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 001 – 2024 07 02

3 Entente avec le Collège La Passerelle

À la suite de la résolution n° CA 080 – 2023 11-27 adoptée par le conseil d'administration à sa rencontre du 27 novembre 2023 concernant l'entente avec le Collège La Passerelle, madame Nancy Couture nous informe des résultats obtenus au cours des dernières années. Elle mentionne avoir récemment reçu une demande de précisions visant à spécifier les tenants et aboutissants de l'entente contractuelle avec ce partenaire. Étant donné que les membres du conseil d'administration ont autorisé ce partenariat, madame Couture tenait à les informer des développements ainsi que de la documentation qui sera transmise pour répondre à la demande formulée. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

4 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h 18

Édith Tiembay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général